

- faire en sorte, dans les peuplements (résineux principalement) qui commencent à se fermer et dans lesquels le cerf passera ses moments de quiétude diurne d'avoir, sur 10 à 20 % de la surface, un couvert plus clair qui permet l'arrivée de la lumière au sol et favorise le maintien d'une végétation basse : dépressage ou éclaircie précoce et forte, et élagage précoce à grande hauteur de branches vertes des 100 à 150 résineux/ha du peuplement.

L'agrainage et l'affouragement ne sont pas des solutions durables et équilibrées de gestion des populations de gibier dans leur environnement forestier. Ces pratiques peuvent aggraver le déséquilibre sylvo-cynégétique.

Maintien ou création de pré-bois au cœur du domaine vital

- sur une place de brame, dans les zones d'échec de plantation, il peut y avoir intérêt à laisser une lande ou un bois très clair sur quelques dizaines d'ares. Cette zone sera prisée des animaux pour leur repas. On peut aussi créer artificiellement une ambiance favorable aux cervidés, avec l'aide des chasseurs,
- si le terrain s'y prête, ce pré-bois peut permettre d'implanter un bouquet de futaie claire (peuplier, noyer). Le semis d'une herbe appétente pour le gibier et l'apport d'éléments fertilisants sont possibles, mais conduisent à une artificialisation du milieu,
- conserver un écran entre les voies d'accès et les lignes dégagées (cloisonnement d'exploitation, ligne séparatrice de parcelles...) pour préserver la tranquillité de la faune.

Attention, les prairies, les cultures à gibier et les équipements particuliers ayant pour but le maintien du gibier et l'exercice de la chasse doivent être compatibles avec le document de gestion durable choisi par le propriétaire.

Des pistes stratégiques d'amélioration

Les sylviculteurs doivent participer à tous les niveaux aux décisions de gestion des populations de gibier. Sur le long terme, la bonne concertation entre sylviculteurs et chasseurs, pour tendre à un équilibre sylvo-cynégétique satisfaisant pour les deux parties, est la meilleure voie pour garantir une gestion durable du milieu. Voici quelques orientations :

- donner un meilleur équilibre aux commissions plans de chasse à tous les niveaux, en assurant une meilleure représentation des forestiers. De même, il est important que les sylviculteurs participent à la gestion des GIC ou ACCA et à l'élaboration des schémas de gestion cynégétique,
- prévoir dans le bail de chasse la co-signature des demandes de plan de chasse par les propriétaires bailleurs et les chasseurs,
- en cas d'échec des politiques de prévention, obtenir une indemnisation équitable des dégâts de gibier, ce qui n'est pas un objectif mais un pis-aller lorsque l'équilibre est rompu,
- pour le chevreuil, où ils sont disponibles et fiables, s'engager dans le suivi de bio-indicateurs en évaluant a posteriori l'adéquation entre le gibier et son territoire (capacité d'accueil), en partenariat avec les chasseurs et leurs organisations afin de mieux argumenter les demandes de plan de chasse.



CRPF de Bourgogne

CRPF Bourgogne et délégation de Côte-d'Or :
18 boulevard Eugène Spuller - BP 106
21003 Dijon Cedex - Tél. : 03 80 53 10 00
Fax : 03 80 53 10 09
bourgogne@crpf.fr - cotedor@crpf.fr
www.foret-de-bourgogne.com

Délégation de la Nièvre - 3A rue de la Chaumière
58000 Nevers - Tél. : 03 86 71 93 55
Fax : 03 86 71 93 59 - nievre@crpf.fr

Délégation de la Saône et Loire
3 promenade Ste-Marie - 71100 Chalon sur Saône - Tél. : 03 85 97 12 97
Fax : 03 85 97 12 99
saoneetloire@crpf.fr

Délégation de l'Yonne - 18 rue Guynemer - 89000 Auxerre
Tél. : 03 86 94 90 20
Fax : 03 86 94 90 24 - yonne@crpf.fr

Bureau interdépartemental du Morvan
3 place Monge - 21210 Saulieu
Tél. : 03 80 64 30 97
Fax : 03 80 64 11 36 - morvan@crpf.fr

Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs

foretprivee.bourgogne@wanadoo.fr
Côte d'Or et Saône-et-Loire :
tel : 03 80 36 21 40
Nièvre : tel : 03 86 59 38 97
Yonne : tel : 03 86 46 41 50

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Tel : 03 80 54 17 80
dr.bourgogne-franchecomte@oncfs.gouv.fr

Fédération des Chasseurs de Bourgogne - Tél. 03 86 48 21 32
frc.bourgogne@wanadoo.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Crédits photos : CRPF de Bourgogne, ONCFS, CNERA - SODECOM/RÉGIE-ACTIVE - Tél. : 03 80 73 63 00 - R.C. DIJON B 328 899 489 - Mars 2006

Gibier et forêt : un équilibre à trouver

La plupart des forêts privées ont pour objectif principal de produire du bois dans des conditions économiques satisfaisantes. La valorisation cynégétique est souvent un objectif accessoire, mais peut devenir l'objectif principal si la forêt ne peut fournir des produits de haute qualité.



Photo : Marc BLEIBEL



Photo : Denis GLUZIKI

La chasse - qui répond à une demande sociale (50 000 pratiquants en Bourgogne) et exige une faune sauvage riche et variée - est une composante de la gestion durable des forêts.

Mais l'excès de gibier nuit très fortement à la forêt. Les cervidés en trop grande abondance mettent en péril la régénération par abrutissement et frottis, et abiment les jeunes arbres par écorçage. Par leurs préférences alimentaires, ils modifient l'équilibre des essences et la flore de nos forêts.

Le sanglier, surabondant dans certains secteurs, pose aussi des problèmes en détarrant les plants et consommant des glands.

L'équilibre gibier-forêt, appelé aussi *équilibre sylvo-cynégétique*, doit permettre la régénération des peuplements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire forestier (art. L1 du Code forestier et L 425-4 du Code de l'environnement). L'obligation d'avoir à recourir à des protections artificielles, pour les plantations et les semis, est un signe de grave déséquilibre.



Photo : Marc BLEIBEL

Il est important de bien connaître l'évolution de l'équilibre sylvo-cynégétique sur son massif forestier à l'aide d'indicateurs chiffrés.

Des bio-indicateurs peuvent être relevés et analysés, en coopération entre forestiers, chasseurs et autres utilisateurs :

- **indice kilométrique ou IK** : parcours à pied, plusieurs fois chaque année, de circuits fixes de 5 à 6 km et comptage des animaux observés. L'évolution du nombre de contacts donne une indication sur l'évolution des effectifs (chevreuil),
- **indice phare** (en voiture), **comptage au brame**, effectués annuellement sur des itinéraires fixes : donnent un indice d'évolution des effectifs (cerf),
- **indice de pression sur la flore ou IPF** : comptage chaque année des ligneux abrutis à plus de 5 % sur des placettes de 40 m². Si l'abrutissement augmente ou si des plantes disparaissent, c'est que la population exerce une pression croissante sur le milieu (chevreuil et cerf),
- **indice de consommation ou IC**, plus simple que l'IPF : placette d'1 m², pas de seuil de 5 % (chevreuil et cerf),
- **évolution de l'intensité des dégâts forestiers**, qu'il faut bien sûr quantifier (chevreuil et cerf),
- **mesures sur les animaux** : la mesure de la masse corporelle des chevillards, de la longueur de certains os (mâchoire...) permet par comparaison, saison de chasse après saison, de se faire une idée sur l'état de santé de la population ; une baisse indique que la population n'est plus à l'aise : manque de nourriture, sur-densité... Mise en œuvre possible uniquement par les chasseurs (chevreuil et cerf).



Centre Régional de la Propriété Forestière Bourgogne



Gérer durablement, c'est d'abord protéger les jeunes arbres

Quelques conseils utiles

- se former pour mieux connaître les espèces et leur comportement. Par exemple, le cerf aime se réfugier le jour dans des jeunes peuplements fermés ou il passe 1/5^e de son temps à se nourrir de la végétation basse... s'il y en a. Les cervidés n'apprécient pas de la même manière toutes les espèces ligneuses ; par ordre d'appétence, ils consommeront : feuillus et fruitiers précieux, chêne, mélèze, douglas, épicéa, hêtre, sapin en hiver...
- défendre ses plantations et ses semis contre l'excès de dégâts en utilisant les protections appropriées, notamment les manchons individuels adaptés à chaque espèce de gibier,
- la clôture temporaire (mise en défens) d'une parcelle est parfois un préalable indispensable à la plantation, à l'apparition du semis ou du recrû. Attention, en interdisant l'accès à une partie du massif, l'engrillagement concentre le gibier sur les secteurs non protégés, d'où un risque de dégâts plus importants ailleurs. Il doit donc être temporaire (4 à 10 ans),
- utiliser les aides publiques : financement possible de protection contre les dégâts en zone de pression excessive, après concertation entre chasseurs et forestiers en lien avec la Fédération des chasseurs et la DDAF ; possibilité d'utiliser 20 % d'essences de diversification ; privilégier le chêne pédonculé, les essences forestières à fruits...



La gestion forestière durable intègre la gestion du gibier

Certaines pratiques sylvicoles peuvent améliorer la capacité d'accueil du gibier, l'état d'équilibre avec la forêt, et prévenir les dégâts :

- alternance de peuplements avec une bonne place laissée aux structures irrégulières,
- zones de taillis recépées régulièrement,
- lisières intraforestières enherbées (bord de chemin, limite de parcelles...) gérées spécifiquement,
- pas de dégagements avec phytocides (ou limités aux cas indispensables),
- zones de quiétude (zone calme, plus sombre) proche de lieux spécialement entretenus pour le gagnage (zone d'alimentation),
Pour améliorer la quiétude des animaux :
 - éviter de faire des voies de desserte de manière excessive dans les secteurs les plus importants pour la faune (places de brame par exemple),
 - contractualiser avec les exploitants et entrepreneurs de travaux des clauses respectueuses de cette quiétude,
 - limiter l'accès de la forêt aux seuls ayants droit.
- à la plantation, laisser des lignes non plantées, mettre différentes essences en mélange sans omettre des fruitiers forestiers indigènes (châtaignier, merisier, pommier, poirier, alisiers blanc et torminal, cormier, sorbier des oiseleurs...),
- utiliser le recrû naturel en plantation.
Planter dans un recrû ligneux existant (une "souille" apparaît généralement 1 à 2 ans après une coupe) ; le recrû protège les plants et nourrit le gibier ; les herbacées sont indispensables au cerf. Chevreuil et cerf apprécient beaucoup la myrtille, la ronce, le framboisier, le lierre, les arbustes et tous les rejets ligneux, un peu moins le genêt et la callune, et encore moins l'églantier.

Dégagement, dépressage : raisonner en fonction du gibier

- prévoir dès la plantation des espacements larges (3,5 à 4 m) afin, une fois le broyeur passé, qu'il reste une haie protectrice entre la zone dénudée et la ligne de plants,
- privilégier les modes de dégagement et de dépressage respectueux du gagnage : le dégagement au croissant, en cheminée autour des jeunes tiges d'avenir, apporte suffisamment de lumière au plant (ou semis), écarte le gibier, maintient une grande quantité de nourriture et préserve la biodiversité,
- le cover-crop est bénéfique au développement d'herbacées utiles au cerf ; il provoque la remontée d'invertébrés appréciés par le sanglier,



Photo : Denis GLUZIKI

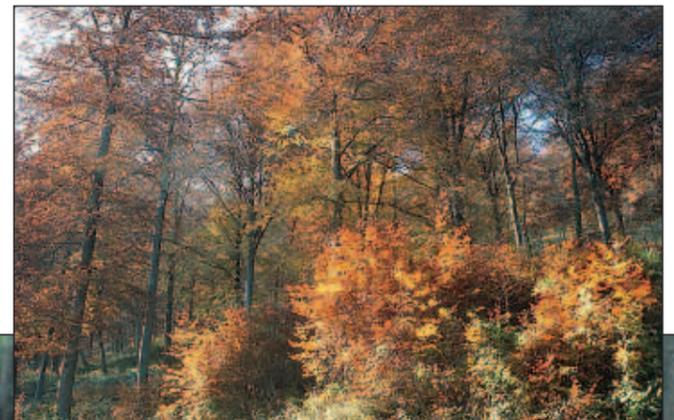


Photo : Beroit HAMANN



Photo : Jean-Luc HAMANN